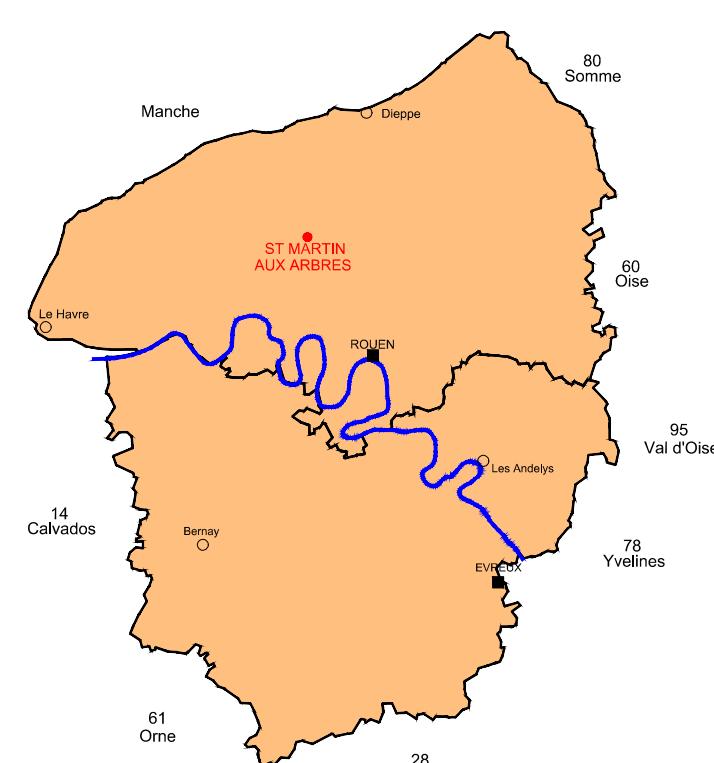


DEPARTEMENT DE SEINE-MARITIME (76)

## CARTE COMMUNALE DE SAINT-MARTIN-AUX-ARBRES

### PLAN DES RISQUES ET NUISANCES

Echelle : 1/5000



1.1

REVISION  
PRESCRITE LE : 29 juin 2017  
ARRETE MUNICIPAL DU : 29 septembre 2025  
ENQUETE PUBLIQUE : du 27/10/2025 au 28/11/2025  
APPROUVEE LE :  
ARRETE PREFECTORAL DU :

CACHET DE LA MAIRIE  
SIGNATURE

Euclid  
Eurotop  
Bureau d'Etudes VRD - Agence d'Urbanisme

#### LEGENDE RISQUES NATURELS :

##### RISQUES CAVITES SOUTERRAINES

- Cavités souterraines d'origine anthropique (marnières, cailloutières, sablières, argilières)
- Carrières souterraines localisées à la parcelle
- Indices d'origine indéterminée (anthropique ou naturelle)
- Indices d'origine indéterminée localisés à la parcelle
- Indices d'origine karstique
- Indices d'origine karstique localisés à la parcelle
- Indice localisé sur un hameau
- Puits, forages, puisards, ancienne mare, ancienne citerne
- Carrière à ciel ouvert
- Indices levés

LE MONT POIGNANT  
Périmètres de protection inconstructibles des cavités souterraines : rayon de 60 mètres pour les marnières et indices d'origine indéterminée, rayon de 35 m pour les bêtioires, cailloutières et sablières.

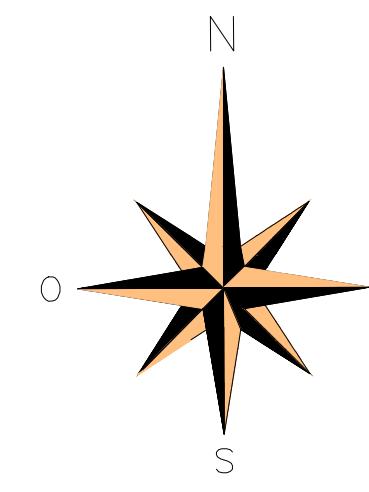
Sources : CETE 76 - mars 2005 + Cérema 2018 + études complémentaires postérieures

Nota : Le plan correspond à une digitalisation des planches cadastrales.

Il se peut que l'on rencontre des imprécisions au niveau de certaines parcelles.

#### LEGENDE RISQUES TECHNOLOGIQUES ET NUISANCES :

- Canalisation électrique supérieure ou égale à 63 KVa (août 2022)
- Canalisation d'hydrocarbures (août 2022)
- Couloir de nuisances sonores (100 m de part et d'autre de l'A29 et la RD929) (40 m de part et d'autre de la RD142)
- (sources DDTM76 - 2023)



##### RISQUES INONDATION ET RUISELLEMENTS

Aléas de ruissellements des eaux pluviales

- Aléa faible
- Aléa moyen
- Aléa fort
- Bassin

Sources : PPRI Auteberthe Saffimbec, arrêté préfectoral du 12 janvier 2022

Sources : PPRI Saône et Vienne, prescrit le 23 mai 2001.

Sources : PPRI Rançon et Fontenelle

